

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate

Barrister and Solicitor

5175 de la Concorde

Vaudreuil-Dorion

Qc, J7V 0G1

Tél : 450-458-4924

Fax : 450-458-5270

helenesicard@videotron.ca

Vaudreuil-Dorion, le 11 janvier 2024

Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-4243-2023, Détermination du taux d'indexation applicable aux prix du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec pour le 1er avril 2024

Demande de délais par le Distributeur pour le dépôt de la preuve

Chère consœur,

L'ACEFQ a pris connaissance de la correspondance du Distributeur en date de ce jour, dans laquelle il demande à la Régie de lui accorder jusqu'au 22 janvier 2024 pour le dépôt de sa preuve, qui en vertu de la décision D-2023-135 devait être remise le 15 janvier 2024.

L'ACEFQ n'a pas d'objection à cette demande à condition que tous les participants, dont l'ACEFQ, puissent bénéficier de ce même délai et déposer leur preuve le 22 janvier 2024.

Veillez agréer, chère consœur, mes salutations distinguées

(s) Hélène Sicard

Me Hélène Sicard

c.c. ACEFQ, Julie Mayrand
Jean-François Blain